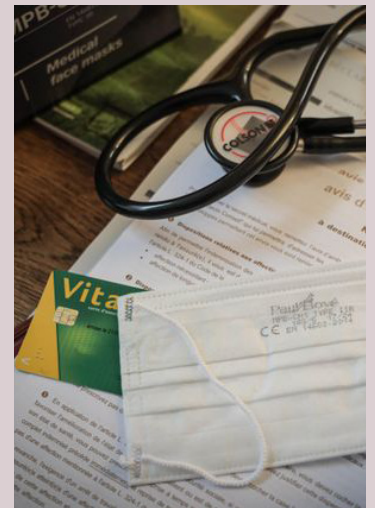




Covid-19 : Villejuif se mobilise



SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS



DOSSIER

■ Coronavirus : Villejuif mobilisée pendant la pandémie p4-10



MA VILLE

■ Élections municipales : résultats du 1^{er} tour p11



QUARTIER

■ Hommage National p12
 ■ Georgette, la pause gourmande et shopping p13
 ■ Le Show Kipré p14-15

TRIBUNES LIBRES

■ Expression des groupes et formations politiques p16-17

ENTRE NOUS

■ Carnet, Pharmacies de garde, Rappel des gestes barrières p18

Information :

Afin de ne pas risquer de propager le virus, nous vous proposons ce mois-ci votre magazine Villejuif notre Ville uniquement en ligne sur le site villejuif.fr, rubrique Publications. Une large place de ce journal est d'ailleurs consacrée à l'action municipale en cette période de crise sanitaire. Vous retrouverez votre magazine dans les boîtes à lettre dès la fin du confinement.



Franck Le Bohellec
Maire de Villejuif
Conseiller Régional d'Île-de-France

“ Face à cette crise sanitaire, je suis tous les jours à vos côtés pour vous accompagner dans cette période difficile. ”

Mesdames et Messieurs,
Chers habitants de Villejuif,

Nous traversons actuellement une crise sanitaire qui impacte durement notre quotidien et endeuille de nombreuses familles. Je veux dire tout d'abord ma compassion pour tous ceux d'entre nous qui sont dans la tristesse suite au décès d'un proche. J'adresse également tout mon soutien à ceux qui se battent actuellement contre la maladie.

Je sais que le confinement est difficile à vivre pour certains d'entre vous, notamment pour les personnes isolées ou les familles qui vivent dans de petits appartements, mais nous devons tenir. Nous devons tenir et continuer à respecter le confinement car c'est pour l'instant le seul moyen dont disposons pour faire face à cette crise sanitaire. Nous devons également continuer à observer le confinement par respect pour les personnels soignants, qui se confrontent directement à la maladie, tous les jours, pour sauver des vies. Nous devons aussi tous respecter le confinement pour tous ceux, dans tous les métiers de notre société, qui travaillent pour assurer le fonctionnement des missions essentielles et des commerces. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

En ma qualité de Maire, je souhaite aussi saluer tout particulièrement les agents municipaux mobilisés pour permettre la poursuite du service public municipal. C'est grâce à leur sens du service public que la ville peut continuer à être à vos côtés au quotidien pour traverser cette crise. Ce numéro un peu particulier de notre magazine municipal vous présentera l'action des services municipaux pour faire face à la crise sanitaire et être aux côtés des habitants qui en ont besoin.

Enfin, de nombreuses initiatives de solidarité ont émergé ces dernières semaines au sein de notre ville pour aider les personnes les plus fragiles à faire face à la crise. J'aimerais remercier très sincèrement chaque Villejuifoise et chaque Villejuifois qui se mobilise pour aider ceux qui en ont besoin. Je le dis souvent, ce que nous aimons à Villejuif c'est notre esprit village au cœur du grand Paris. Nous en avons là de belles illustrations ! Toutes les actions de solidarité qui me sont rapportées me font chaud au cœur et me rappellent combien notre ville sait faire preuve de solidarité. Pour conclure, je souhaite à chacun d'entre vous beaucoup de courage pour continuer votre travail dans des conditions difficiles quand vous exercez un métier essentiel dans cette période, pour poursuivre ou commencer une action de solidarité, et plus généralement pour tous continuer à bien respecter le confinement et les mesures barrières, aussi longtemps qu'il le faudra encore.

Vous pouvez compter sur moi. Je suis tous les jours à vos côtés pour vous accompagner dans cette période difficile.

F. Le Bohellec



CORONAVIRUS

La Ville mobilisée durant le confinement

En cette période difficile d'épidémie du Coronavirus et de confinement, la Ville de Villejuif organise la continuité des services publics essentiels aux habitants. Malgré les contraintes, les services municipaux s'adaptent et orientent leurs missions et leurs prestations afin de parer aux urgences. ■

SANTÉ

Centre Municipal de Santé Pierre-Rouquès : les médecins à l'écoute

Les différents praticiens ont été regroupés au sein du centre de santé Pierre-Rouquès et toutes les consultations non-urgentes annulées. Pour toute demande de consultation, il est impératif d'appeler d'abord et, dans le respect des règles du confinement sanitaire, de ne pas se rendre au CMS sans rendez-vous.

Un médecin régulateur à votre écoute

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h au 01 86 93 32 00, un médecin régulateur répond aux demandes d'avis médical. En fonction des situations, il peut soit orienter vers un médecin généraliste prévu pour recevoir les patients du centre (si besoin en téléconsultation), soit vers un médecin spécialiste lorsque la demande est urgente. En cas d'urgence dentaire, appelez au même numéro pour bénéficier d'un avis.

Un suivi COVID-19

En cas de fièvre et de toux, les patients sont reçus par un médecin généraliste dédié avec une infirmière, à l'étage réservé aux patients à risque. Si un COVID 19 est suspecté, ils seront rappelés en téléconsultation ou au téléphone à domicile après 3 jours puis après 7 jours, pour veiller à l'évolution de la pathologie. Enfin, les patients les plus fragiles suivis habituellement au CMS peuvent demander à être rappelés par un médecin pour veiller à leur santé pendant cette période délicate.

> CMS Pierre-Rouquès. Tél : 01 86 93 32 00

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h

APPELER AVANT DE SE DÉPLACER

• Médecins traitants

Contactez en priorité par téléphone votre médecin traitant, il connaît déjà votre historique médical et pourra vous proposer une téléconsultation ou une consultation au besoin.

• SAMI

Des médecins généralistes assurent des consultations d'urgence au sein du SAMI, en soirée, les week-ends et jours fériés. En cas de besoin, appelez le 15 : le médecin régulateur vous orientera, si votre état le nécessite, vers le SAMI de Villejuif 49, rue Henri-Barbusse.



ÉDUCATION - ENFANCE

Des accueils pour permettre aux soignants de travailler

En lien avec les services de l'Éducation nationale et dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières, un accueil des enfants des personnels soignants est organisé par la Ville de Villejuif. Celle-ci a mobilisé 58 agents, présents par roulement : 28 animateurs, 20 agents de restauration et d'entretien, 5 gardiens et 5 ATSEM, présents aux côtés des enseignants pour assurer cette continuité pédagogique des enfants des personnels soignants. En moyenne, 24 enfants ont ainsi été accueillis chaque jour, d'abord dans cinq écoles puis, en lien avec les services

de l'Éducation Nationale, sur deux sites depuis le lundi 30 mars. 22 agents municipaux ont été mobilisés dans cette configuration (8 animateurs, 10 agents

de restauration et d'entretien, 2 gardiens et 2 ATSEM), toujours par roulement aux côtés des personnels de l'Éducation nationale. depuis le Lundi 6 avril, date des vacances de printemps, les enfants des personnels soignants sont accueillis au sein d'un centre de loisirs dédié d'une école. Les agents mobilisés depuis le début de la crise appliquent de manière stricte les gestes barrières et ont été dotés, ainsi que les personnels de l'Éducation Nationale, de masques. De plus, les consignes de désinfection ont été renforcées avec des temps de pause et des taux de dilution en adéquation avec les recommandations sanitaires liées à la crise du coronavirus. Les détergents désinfectants utilisés sont en stocks suffisants pour faire face à cette pandémie ; une commande a toutefois été anticipée pour maintenir des réserves.

PETITE ENFANCE

Crèches et assistantes maternelles mobilisées

Les crèches sont fermées en raison du confinement. deux enfants par personnel soignant sont accueillis dans

les crèches hospitalières de Villejuif, grâce à un partenariat avec la Ville. En revanche, les demandes d'inscription en crèche se poursuivent en ligne jusqu'au 10 mai comme chaque année sur <https://creches.valdemarne.fr>. La commission d'attribution se tiendra bien fin mai pour la rentrée de septembre. Du côté des assistantes maternelles, nombreuses sont celles qui accueillent encore les jeunes enfants dont les parents continuent d'aller travailler. Elles sont ainsi en première ligne de la prévention du coronavirus. Le Relais Assistantes Maternelles répond aux interrogations des assistantes maternelles et des parents par mail et assure une permanence téléphonique (appelez les mercredis et vendredis ou laissez un message pour être rappelés).

> Contact : ram@villejuif.fr
Tél. 01 49 58 85 35

PMI
Les suivis de poids, de vaccination et de prévention pour les tout-petits sont assurés par la PMI Marie-Claude-Vaillant-Couturier, de permanence.
Contact : 01 47 26 09 86

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires dans les écoles maternelles pour l'année 2020-2021 s'effectuent jusqu'au 4 mai via l'adresse formalitesviescolaire@villejuif.fr, avec copie à s-scolaire@villejuif.fr. Procédure et liste des pièces jointes à fournir sur villejuif.fr.

Reseau des médiathèques
VILLEJUIF

GENERAL JEUNESSE Connexion

PARTOUT

Vous êtes ici : Accueil + recherche avancée

PRATIQUE SERVICES CONSEILS RENDEZ-VOUS MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE FRANÇAIS FACILE

**PENDANT LE CONFINEMENT
LES MÉDIATHÈQUES SONT
À VOTRE SERVICE**

Livres, Films, Presse...
disponibles gratuitement
en quelques clics.

**S'INFORMER SUR
LE COVID 19**

LES BONS GESTES,
LES SITES ET INFOS UTILES,
INFOS PRATIQUES...



La Maison des Parents reste en contact avec les familles

Une lettre d'information est créée pour maintenir le lien entre les familles et partager des expériences et bonnes idées entre parents, en cette période particulière de confinement.

Au programme :

- Des idées d'activités à faire en famille à la maison.
- Des sites internet ou podcast (émissions de radio en rediffusion)
- Des sélections de programmes jeunesse (films, dessins animés, documentaires...).
- Des informations importantes concernant le développement de l'enfant (sommeil, écrans, anxiété...).
- La possibilité de trouver une écoute en cas de questionnement à propos de la parentalité.

> Et bien sûr, la possibilité pour vous d'enrichir ce site par vos contributions via le mail maisondesparents@villejuif.fr

CULTURE

La Médiathèque numérique

Si l'ensemble des structures sont fermées en raison des mesures nationales de confinement, les équipes culturelles vous proposent des sélections pour occuper les enfants et se divertir. Sur le portail des médiathèques de Villejuif, une nouvelle rubrique, les sélections-Confit !, recense des Podcast, des vidéos, des livres numériques, classiques ou décalés, sélectionnés par vos bibliothécaires. Tous les emprunts en cours ont été prolongés automatiquement. Si votre abonnement n'avait pas été renouvelé, vous pouvez, par mail, demander sa mise à jour pour accéder aux ressources numériques. Ainsi avec votre carte de lecteur, vous pourrez piocher dans le catalogue de près de 800 livres numériques téléchargeables

(2 pour 3 semaines) ou encore explorer les ressources de la Médiathèque numérique et ses 6 rubriques thématiques. Citons, de la musique en libre accès et en illimité avec MusicMe et Munki, bibliothèque sonore des enfants. À noter également, la rubrique « Se former » et ses collections Assimil ou Tout apprendre, permettent d'étudier de nouvelles langues, de prendre des cours de cuisine, d'informatique, de yoga, de musique etc. Dans la rubrique Cinédoc, des films documentaires, courts-métrages et films d'animation, vous sont proposés. Attention, vous disposez d'un « crédit » de 15 films par mois et par compte lecteur et, dans le respect des droits d'auteurs, les œuvres cinématographiques ne seront accessibles que pendant 48h. Vous pouvez également lire des bandes dessinées et des revues (2 par mois), ou écouter des livres audio. Une rubrique est aussi dédiée aux enfants et regroupe les ressources qui leur sont destinées : BD et albums, contes, musique, films d'animation et ressources scolaires (du CP à la Terminale). Bonne découverte !

> Site internet : mediatheque.villejuif.fr

ÉTAT-CIVIL

Les missions essentielles maintenues

Si les mairies annexes sont fermées, la Ville a pris des dispositions particulières au niveau des services de la mairie centrale pour faire face à la crise sanitaire. Un service minimal d'accueil au niveau de l'état-civil est maintenu aux horaires habituels de la mairie : 8h30-12h, 13h30-17h (fermeture le samedi). Des agents en petit nombre et par roulement sont là pour accueillir les professionnels et les usagers pour les missions essentielles qui ne peuvent être reportées : les déclarations d'état-civil (naissance, décès, etc.) et les formalités qui y sont liées. L'accueil se fait via la loge par un agent en charge de veiller aux gestes barrières. Toutes les autres activités du service de l'état-civil ont été suspendues. Les rendez-vous pour les titres d'identité ont été annulés jusqu'à nouvel ordre. Les personnes concernées pourront rappeler le service dès la fin du confinement afin de convenir d'un nouveau rendez-vous et seront accueillies en priorité. Les mariages, les PACS et autres rendez-vous d'état-civil sont également suspendus. Pour les autres démarches administratives, la Ville encourage les usagers à utiliser les services en ligne sur le portail mon.villejuif.fr.

LES CIMETIÈRES

de Villejuif sont fermés et ne sont qu'exceptionnellement accessibles pour les cérémonies funéraires et les entreprises de pompes funèbres. Les cérémonies doivent se tenir en comité très restreint (uniquement la famille proche).



EMPLOI – FORMATION

Une permanence téléphonique pour vous accompagner

La Maison des Initiatives, de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) reste joignable par téléphone au 01 86 93 31 31 et par mail, m2ie@villejuif.fr aux horaires habituels. Les Villejuifois qui ont des questions sur l'emploi, le chômage partiel ou toute autre question peuvent contacter ce service. La M2IE précise par ailleurs que l'action sur les formations en alternance avec la Fondation Tfl est maintenue, toutefois la réunion du 2 avril a été annulée (toutes les infos sur villejuif.fr). À noter que de nombreux partenaires de l'emploi et de la formation restent joignables par téléphone ou par mail.



SENIORS

Le portage de repas assuré en totalité

La Ville assure le portage de repas pour la totalité des bénéficiaires depuis le début du confinement. Les agents sont équipés de masques de protection qu'ils portent toute la journée, de gel hydro-alcoolique qu'ils utilisent avant et après chaque remise de repas et de lingettes désinfectantes qui servent à nettoyer l'habitacle des véhicules plusieurs fois par jour. Les agents ont été sensibilisés sur les gestes barrières au cours d'une réunion dédiée. Nous avons suspendu tous les accompagnements véhiculés.

Maintien des aides à domicile

Les prestations d'aide à domicile pour les personnes très vulnérables sont maintenues : aide au lever, à la toilette, à l'habillement, à la prise de repas et aux courses de proximité (pharmacie notamment, pour les personnes qui suivent un traitement). Les

prestations dites « de confort » comme l'entretien du logement ou du linge sont totalement suspendues pour pouvoir assurer les prestations essentielles. Les activités d'animation régulières et les événements ponctuels sont totalement suspendus. Les agents à domicile qui assurent la continuité du service sont pourvus de masques de protection et de gants. Comme pour les agents du portage de repas, ces agents ont été sensibilisés aux gestes barrières. Tout le Service municipal des Retraités est mobilisé.

Mise en place d'une veille sanitaire

En collaboration avec d'autres agents de la Direction Action Sociale, les agents du SMR appellent quotidiennement des personnes vulnérables de la commune qui s'étaient signalées dans le cadre du dispositif « canicule ». Les personnes les plus à risque (isolement, pathologies chroniques sévères) sont appelées 7j/7. Ces appels ont pour but d'organiser une veille

sanitaire et d'être en mesure de prévenir des professionnels de santé si une personne venait à nous signaler des symptômes évoquant le Covid-19. Un annuaire de professionnels de santé, notamment de gériatres du secteur, est à leur disposition pour traiter efficacement tout signalement. Ce fichier permet également de mobiliser l'entourage familial ou professionnel (médecin traitant, réseaux de soins, associations) de la personne en cas de difficultés sans rapport direct avec l'épidémie en cours. Pour de nombreuses actions, le SMR est en contact quotidien avec les réseaux d'aide et de soin du secteur, pour conseiller et orienter au mieux les sollicitations qui lui parviennent. Le Centre Communal d'Action Sociale / Service Solidarité peut intervenir pour des situations d'urgence. Les usagers en grande difficulté peuvent nous contacter par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h au 01 45 59 20 20 ou par courriel sur ccas@villejuif.fr



PROPRETÉ, VOIRIE

La Ville procède au nettoyage intensif des rues

Les services techniques restent très mobilisés durant cette période de confinement. Un plan de continuité des services a été mis en place très rapidement de manière à pouvoir assurer les urgences dans les équipements encore ouverts au public, mais aussi de procéder aux interventions du quotidien.



L'entretien des cimetières et de certains espaces verts sur le domaine public est ainsi toujours assuré. Si tous les chantiers sont arrêtés, quelques agents de la Ville sont présents notamment pour réaliser des marquages au sol devant les commerces afin de réguler les flux de clients devant les commerces ouverts. Du côté de la propreté, de nombreux agents ont répondu à l'appel et assurent, par roulement et par secteur, un nettoyage des rues. A l'image de plusieurs autres grandes villes, depuis le 6 avril, les rues et trottoirs de Villejuif sont même désinfectés avec un produit homologué. Cette opération est renouvelée très régulièrement et plus spécifiquement dans les zones à forte circulation piétonne. Le « Allo propreté » fonctionne toujours au 01 45 59 20 81.



SÉCURITÉ - PRÉVENTION

Contrôle du respect des règles de confinement

Comme vous le savez, la Police Municipale fait partie des services municipaux qui assurent une continuité de service public dans la période d'état d'urgence sanitaire. Nos effectifs interviennent sur les mêmes tranches horaires 8h-3h 7j/7. Ils sont prioritairement mobilisés sur le contrôle du respect des règles de confinement.

Pour cela, ils sont :

- Habilités à verbaliser depuis peu, prérogative qu'ils exercent pleinement après avoir été dans une phase de sensibilisation.
- En contact permanent avec la Police Nationale, comme à l'accoutumée, afin d'échanger les informations et se répartir les interventions.

> Poste de Police Municipale

29, rue Georges-Le-Bigot. Tél : 01 86 93 33 30

COMMERCE

De nombreux commerces restent ouverts et proposent des livraisons

Pendant cette période de confinement, tous les magasins d'alimentation restent ouverts et/ou proposent un service de livraison à domicile. N'hésitez pas à les solliciter, mais toujours muni de votre attestation (à retrouver en dernière page de ce journal) ou à télécharger sur votre téléphone depuis l'adresse www.interieur.gouv.fr. Le Centre commercial Carrefour Villejuif est ouvert et réserve son magasin de 8h30 à 9h aux personnes de plus de 70 ans, femmes enceintes et personnels médicaux et hospitaliers. Pour les personnes vulnérables en situation d'urgence sociale la Croix-rouge propose « Croix-rouge chez vous », un dispositif d'écoute et de livraison solidaire, notamment pour les médicaments. Enfin pour rappel, en raison des décisions gouvernementales, seul le marché Eugène-Varlin du centre-ville est ouvert par dérogation préfectorale le samedi uniquement. Les autres marchés sont fermés depuis le mardi 24 mars mais certains marchands forains proposent des livraisons (liste à retrouver sur villejuif.fr).



COMMERÇANTS, VOUS LIVREZ ?

Commerçants, vous livrez et souhaitez nous signaler votre activité, contactez-nous commerces@villejuif.fr ou via les réseaux sociaux de la Ville.

RÉOUVERTURE DÉROGATOIRE DU MARCHÉ VARLIN À PARTIR DU SAMEDI 4 AVRIL DE 7H30 À 15H



RÉSERVÉ DE 7H30 À 9H
AU PUBLIC PRIORITAIRE :

- Personnes âgées (+70)
- Personnes à mobilité réduite
 - Femmes enceintes
 - Personnels soignants

*Veillez vous munir de votre attestation
de sortie et de votre carte d'identité*



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Résultats du 1^{er} tour

Dimanche 15 mars s'est tenu le premier tour des élections municipales à Villejuif. ■

Plus de 11 000 électeurs se sont déplacés pour voter, soit un taux de participation de 37,3% des électeurs inscrits. Comparativement au reste de la France, Villejuif a plutôt bien résisté en termes de participation. De plus, la Ville de Villejuif avait mis en place l'ensemble des mesures de protection recommandées. Retrouvez ci-contre le nombre de voix et pourcentages correspondants pour les sept listes qui étaient en lice.

QUAND AURA LIEU LE SECOND TOUR ?

Le second tour pourrait avoir lieu en juin, en fonction de l'évolution de l'état sanitaire de la France. À l'exception des villes où une liste a recueillie plus de 50% des suffrages, le second tour devait être organisé initialement le dimanche suivant, le 22 mars. En raison des conditions sanitaires et du confinement décrété sur le territoire français, le président de la République a annoncé le 16 mars 2020 que le second tour des élections municipales était reporté. La Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 du 23 mars précise que ce second tour « est reporté au plus tard en juin 2020, en raison des circonstances exceptionnelles liées à l'impérative protection de la population face à l'épidémie de covid-19 ». La date du scrutin devrait être décidée par décret en conseil des ministres, le mercredi 27 mai 2020. Le premier Ministre Édouard Philippe a précisé que cette décision serait prise en se fondant sur « les observations du conseil scientifique ». Ainsi, « si tout va mieux, nous pourrions voter, sur la base des résultats du premier tour, au plus tard à la fin du mois de juin ». En attendant, l'élection des équipes dès le premier tour est acquise et, dans les villes comme à Villejuif où un second tour de scrutin doit être organisé, les mandats des maires et conseillers municipaux et communautaires sont prolongés pour permettre la bonne gestion de la crise dans laquelle le service public municipal joue un rôle de premier plan.

CANDIDATS / LISTES	VOIX	% EXPRIMÉS
Liste conduite par Agathe Martin	160	1,47
Liste conduite par Franck Le Bohellec	4 690	42,95
Liste conduite par Léonor Brucker	581	5,32
Liste conduite par Pierre Garzon	2 871	26,29
Liste conduite par Natalie Gandais	1 058	9,69
Liste conduite par Elisabeth Arend	532	4,87
Liste conduite par Alain Weber	1 028	9,41

Hommage national aux victimes du terrorisme

La Ville de Villejuif a participé à la première commémoration nationale en hommage aux victimes du terrorisme, organisée le 11 mars. ■

Villejuif a été particulièrement touchée par les actes terrorisés. « Aurélie Chatelain, Janusz Michalski, deux noms qui sont pour toujours dans les mémoires et dans les cœurs des Villejuifois » a rappelé le Maire Franck Le Bohellec. Les habitants avaient répondu présents à l'appel à commémorer les drames du terrorisme à Villejuif. Ce temps de recueillement a eu lieu rue du docteur Pinel devant la stèle à la mémoire d'Aurélie Chatelain, citoyenne d'honneur de la ville. « Aurélie et Janusz, nous ne vous oublierons jamais et nous serons toujours aux côtés de ceux que vous aimez pour les aider à vivre sans votre présence, autant que nous le pourrons » a souligné Franck Le Bohellec. Le Maire a invité chacun à « se souvenir



d'Aurélie et de Janusz souriants. Ils étaient tous deux des personnes particulièrement attentives aux autres et pleines de bonté. La plus belle des manières de rendre hommage à nos disparus est de vivre et de partager la joie, la bonté et l'amour ».



PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Coronavirus COVID-19

Limitation de la pratique sportive individuelle

A compter du 8 avril 2020, les sorties pour des activités sportives **sont interdites dans le Val-de-Marne entre 10h et 19h.**

En dehors de ces horaires, les sorties pour des activités sportives restent autorisées **dans la limite d'1h par jour et dans un rayon d'1km autour du domicile.**

DON DE SANG

Prochain don : jeudi 30 avril

Dans le cadre des mesures de confinement, les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang, sous réserve de remplir l'attestation officielle ou une déclaration sur l'honneur indiquant qu'ils vont donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables. Le prochain don organisé à Villejuif se déroulera le jeudi 30 avril de 14h30 à 19h30 en salle du Conseil municipal. La demande en produits sanguins est en constante augmentation : 200 000 dons supplémentaires par an sont nécessaires pour répondre aux besoins et contribuer à sauver des vies. * Pour savoir si vous pouvez donner et comment se déroule un don, rendez-vous sur le site de > <https://dondesang.efs.sante.fr/>





CENTRE-VILLE

Georgette, la nouvelle pause gourmande et shopping !

Un café boutique convivial a ouvert ses portes le 26 février au 34, rue Georges-Le Bigot. En attendant la fin du confinement et sa réouverture, visite de ce nouvel espace gourmand et familial. ■

Le Café Boutique Georgette, ouvert le 26 février, propose une ambiance originale, qui diffère de celui des cafés ou restaurants traditionnels. Le Georgette Café Boutique, c'est d'abord la concrétisation d'un rêve de petite fille, celui de Florence Besnier. Cette Villejuifoise s'était déjà fait connaître via les terrariums qu'elle créait et exposait avec ses complices, les créatrices regroupées au sein de la boutique LAC, également installée rue Georges-Le-Bigot. « Georgette » est un lieu à l'image de Florence : un espace convivial, familial, décoré avec soin et où tout est « fait maison ». Georgette est ainsi « un lieu de vie », un espace « convivial, familial et intergénérationnel » où Florence souhaite que les clients se sentent « comme à la maison ». Georgette c'est ainsi à la fois un salon de thé proposant des formules déjeuner et goûter, sur place ou à emporter, et un concept store éthique. Vous y trouverez des articles de déco, des plantes, des cosmétiques bio, des objets et accessoires produits en France, de la petite maroquinerie aux kits créatifs pour enfants. Une sélection de produits français, artisanaux ou réalisés par des PME. Côté restauration, tout est fait maison : soupes, salades, tartes et tartines, gâteaux variés, cuisinés chaque jour avec des produits essentiellement bio ou locaux. Dans le respect du dévelop-

pement durable, Florence veille également au tri des déchets et propose « une réduction de 5 % aux clients qui viennent avec leurs propres contenants pour une vente à emporter ». En raison du confinement, il vous faudra attendre encore un peu avant d'aller vous-mêmes découvrir ce café boutique et sa terrasse mais les premiers clients ont été conquis par l'ambiance chaleureuse, et notamment les familles.

> **Georgette Café Boutique, 34 rue Georges-Le Bigot**



En bref...

UN NOUVEAU SQUARE A VILLEJUIF



Inauguré le 29 février dernier en présence de nombreux riverains, le square Condorcet situé à l'angle des rues Condorcet et Bizet deviendra sans nul doute, dès la fin du confinement, un lieu très apprécié des petits villejuifoises et de leurs familles. Cet espace très coloré en forme de triangle a été aménagé durant l'hiver par la Ville avec une balançoire, une cabane et un jeu, sur un sol souple. Les anciens tilleuls dont les racines étaient enchevêtrées dans le trottoir, rendant les lieux dangereux pour les piétons, ont été replantés. Un nouvel espace qui embellit donc le cadre de vie des riverains. Nombreux se désespéraient durant des années de voir des dépôts sauvages s'entasser en ces lieux.

RUE LOUISE-MICHEL

Samedi 29 avril, le Maire Franck Le Bohellec et une vingtaine de Villejuifoises ont découvert la nouvelle rue Louise-Michel dans le cadre d'une visite de fin de travaux. Dans la continuité des travaux de la rue Marat et de la rue du Lion d'or réali-



sés l'année dernière, la Ville a en effet procédé à la réfection des trottoirs, de la chaussée, du mobilier urbain et des marquages au sol. Cinq nouveaux tilleuls ont été également plantés.



Mode

Villejuif en mode Fashion week

Les jeunes créateurs villejuifois Roby et Ted Kipré ont présenté leur première collection le 8 mars dernier avec un défilé organisé sur la Place de la Paix. Accompagnés et soutenus par la Municipalité dans ce projet, les deux frères autodidactes ont marqué les esprits en se réappropriant le cadre urbain afin de sublimer leurs créations. ■

Tenues de cuir, ensembles noirs, robes vertigineuses ou manteaux masculins se suivent dans un ballet cohérent aux inspirations multiples. Vêtus des pièces imaginées et créées par Ted et Roby Kipré, une vingtaine de mannequins, hommes et femmes, arpente le podium improvisé de la place de la Paix, présentant ainsi au plus près du public la première collection de ces jeunes talents de 22 ans. À chaque pas, les flashes crépitent et les témoins de cette grande première ne manquent pas l'occasion d'immortaliser le Kipré Fashion Show dans une ambiance particulièrement rythmée.



L'acclamation réservée à Ted et Roby à la fin du show en atteste : la Maison Kipré est désormais un nom de la mode française. Si pour les frères jumeaux villejuifois, « *la mode c'est ce qui n'existe pas encore* », elle est avant tout le support idéal de leur créativité et de leur goût du mystère et des contrastes. Un rapport à la création qui s'exprime librement à l'occasion de ce premier défilé, organisé au cœur de l'espace public où se mêlent des centaines de Villejuifois, des fashionistas de tous âges et des professionnels du monde de la mode.

DES TALENTS LOCAUX SOUTENUS PAR LA VILLE

Ce coup d'éclat au cœur de leur ville est un beau clin d'œil pour ces talents locaux issus de la Cité du Vercors. Passionnés par la mode comme par la culture urbaine, ils ont notamment exposé leur travail dans le hall de leur immeuble ou au milieu de l'Avenue Montaigne. Aimant « *surprendre et interroger tout en respectant les codes de la haute-couture* », ils sont guidés depuis plusieurs mois par l'atelier associatif Renaissance, installé au 16 allée du Vercors, et par son président Philippe Guilet, ancien directeur de collection de Thierry Mugler et collaborateur de Jean-Paul Gaultier. Après cette rencontre que les frères qualifient de « *déterminante* »,

ils se sont lancés avec envie dans ce projet de collection. La Municipalité les a fortement encouragés, les accompagnant dans leur recherche de mécènes pour financer la location d'un local rue Georges-Le-Bigot, devenu un atelier éphémère et un laboratoire créatif. Leur travail, leur créativité et leur dynamisme forcent le respect. Roby et Ted n'ont pas fini de nous émerveiller et de nous surprendre.



Majorité *municipale*

Nous vous adressons nos vœux de santé pour vous et vos proches

Pour les habitants touchés par la maladie ou par le décès d'un proche, nous vous adressons notre soutien sincère. À tous nous rappelons que, même si c'est difficile, il faut absolument respecter le confinement. Le report du second tour des élections municipales met notre ville dans une situation politique complexe. Bien que largement en tête au premier tour, notre Maire ne dispose plus de majorité au conseil municipal, et ce jusqu'à la tenue du second tour des élections. Pour autant, pour faire face à la crise sanitaire, les services de la ville doivent plus que jamais pouvoir fonctionner efficacement.

Malgré les tensions, les désaccords et les oppositions virulentes, nous espérons que l'ensemble des élus municipaux, qui voient leur mandat se prolonger du fait du report du second tour des élections, parviendront à trouver, avec le Maire, une « entente républicaine » visant à permettre de voter les dispositions essentielles au bon fonctionnement du service public. Face à une crise de cette ampleur, il faut savoir mettre la politique politicienne de côté et se rassembler, malgré les désaccords, dans le seul intérêt des habitants.

[Les élus de la majorité municipale](#)

Opposition municipale

ÉLUS COMMUNISTES - FRONT DE GAUCHE - CITOYENS
SOCIALISTES ET GÉNÉRATIONS
L'AVENIR À VILLEJUIF - EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Solidarité j'écris ton nom

Plutôt que d'utiliser le journal municipal comme outil de propagande électorale comme le fait M. Le Bohellec, et ce depuis des mois, nous choisissons d'assurer les Villejuifoises et les Villejuifois de notre solidarité concrète, en cette période difficile. La grave crise sanitaire que traversent le monde, notre pays, notre ville, exacerbe toutes les inégalités. L'obsession du capitalisme financier s'attaque aux dépenses sociales, aux services publics et met les hommes et les femmes en danger. Certes, pour combattre le virus, la meilleure des protections pour les autres, c'est d'une part la protection de soi et le respect des consignes émanant des scientifiques. C'est d'autre part le combat héroïque que mènent les personnels médicaux. Des écoles accueillent leurs enfants pendant qu'ils sauvent nos vies : nous trouvons grave que le maire sortant ait voulu leur fermer l'école des Hautes-Bruyères. Mais il y a ceux qui peuvent moins se protéger que les autres. Alors pour eux, la protection c'est aussi l'exercice de la solidarité. C'est ce que nous avons décidé d'entreprendre ou de défendre, nous les élus de l'opposition de gauche et écologistes au conseil municipal de Villejuif (dont le mandat est prolongé par le renvoi à plus tard du deuxième tour de l'élection municipale). La tâche est immense, les besoins sont énormes. Les plus exposés sont les plus fragiles : les plus âgés, les gens déjà souffrants, les plus démunis, privés de toit, de ressources, les femmes seules avec des enfants. Face à la crise, la solidarité associative et l'économie sociale et solidaire ont pris le relais des pouvoirs publics locaux défaillants. Le Système d'Échange Local de Villejuif fabrique des masques. L'Épicerie solidaire reste ouverte. Les Colis du Cœur ravitaillent les plus démunis en produits frais donnés par un grossiste bio de Rungis. Entraide-Chats ravitaille en nourriture pour animaux les personnes isolées, trop faibles pour sortir... et découvre à cette occasion des personnes abandonnées. Des bénévoles de La Grande Ourse ont planté au jardin de la Géothermie les arbres fruitiers qui donneront plus tard gratuite-

ment des fruits aux habitants du quartier et aux enfants de l'école voisine (et se sont faites houspiller par la police municipale, malgré leur dérogation en bonne et due forme !) « Nous toutes » rappelle que les pharmaciens recueillent les plaintes des femmes confinées avec un compagnon violent (et le 3919 fonctionne toujours)... Une nouvelle belle initiative à saluer : les brigades solidaires. Une commande passée pour une course alimentaire ou la pharmacie et le contact est établi. Formée et préparée aux gestes protecteurs par des praticiens de la santé de notre ville, la brigade solidaire passe chez la personne qui ne peut sortir de son confinement. Le nombre de demandeurs ne cesse de croître. Le réseau s'élargit. Beaucoup d'autres veulent devenir aidants. Beaucoup d'initiatives ont été prises, avec des associations solidaires souvent hélas en difficulté pour fonctionner à la hauteur de ce que la situation exige. Toutes doivent être soutenues, sans exclusives, sans favoritisme. Ce qui n'est pas le cas à Villejuif aujourd'hui. Elles convergent dans le même but : le soutien désintéressé, dont notre ville avait perdu le goût ces dernières années. En témoignent les commerçants qui apposent les affichettes sur leur vitrine, ou la solidarité entre voisins. Tout cela témoigne aussi du grand vide du côté de la municipalité actuelle. Après cette crise, en s'appuyant sur des services publics locaux revigorés, sur le mouvement associatif et l'économie sociale et solidaire, nous continuerons à œuvrer pour que la solidarité, la justice sociale et la défense de l'environnement deviennent la règle du quotidien dans le pays et notre commune.

- SEL de Villejuif : <http://seldevillejuif.communityforge.net/home>
- Entraide-Chats : <https://entraidechatsvillejuif.wordpress.com/>
- La Grande Ourse : <http://la-grande-ourse.nursit.com/>
- Les Colis du cœur : 07 69 93 16 99
- Les brigades solidaires : 07 54 55 35 36
- Secours populaire : 06 95 47 20 51
- Épicerie solidaire : 07 71 16 93 52
- Resto du cœur : 01 47 26 61 02

Les élus des groupes Communistes Front de Gauche, Générations et socialistes, l'Avenir à Villejuif/EELV.

VILLEJUIF NOTREVILLE

Municipales 2020 : Résultats du 1^{er} tour

Le maire sortant désavoué est désormais totalement isolé, malgré les + de 2,5 M€ du dernier budget voté, dédiés tout à sa communication électorale, qui n'auront pas suffi à le placer en situation confortable pour un 2nd tour, le laissant sans aucune réserve de voix. Nous appelons les Villejuifois à porter leurs voix sur la liste de rassemblement qui se constituera face à lui. Notre ville et nos agents, n'ont que trop souffert de cette gouvernance brutale et autoritaire sans aucun sens du commun, pour prendre le risque de le voir reconduit pour 6 ans. Retrouvons-nous sur www.VillejuifNOTREville.fr

P. Nunes, P. Vidal

LA FRANCE INSOUmise

Agir maintenant pour le monde d'après

Explosion de la demande d'aide alimentaire, familles épuisées par leconfinement : les responsables sont ceux qui ont détruit l'hôpital public et les stocks de masques. Salariés exposés au COVID, mise à mal du code du travail : les coupables sont ceux qui ont voté la loi d'urgence sanitaire et refusent l'arrêt des productions non essentielles. Parmi les 11 mesures d'urgence proposées par la France Insoumise : suspension des loyers, rétablissement de l'ISF, pôle public du médicament, 10 milliards pour l'hôpital public... Dès maintenant, construisons ensemble #PlusJamaisCa

M. Tijeras

CARNET - FÉVRIER 2020

Naissances : Théa Gomas Meignan, Malak Rahmouni, Aminata Konaté, Lexy Im Autaa, Lara Al Khaled, Matteo Melo Lopes, Jed Galai, Zoé Dala, Agnès Ngonu, Salma Tbatou, Malena Stiegler Alegre, Matteo Zlotescu, Sarah Papa, Lina Krifa, Aubin Guilpart.

Mariages : Nadine Darthenay & Christian Roudot, Isabelle Martins & Rudy Toulzac.

Décès : Gisèle Delorme, Philippe Le Troadec, Adèle Doria, Lucie Leluc, Geneviève Prêteux, Ana Jast, Jua Portella Silva, Pierre Gault, Jamila Mezzi, Marie-Louise Granier, Gaston Duperrier, Lucienne Guigni, Serge Bourget, Eugène Minvielle, Elisio Jacinto Lopes, Fanny Panjzaux, Pasquale Remoadi, Michel Fourmond, Irène Florentin, Jacques Barète, Hervé Bottin, Théodore Ladron, Maria Berriah, Marguerite Savary, Alain Alleaume, Thi Gioi Nguyen, Maurice Sebbag, Charles Patern, Flora D'Agostini, Amar Hamani, Germaine Tessier, Odile Cris, Colette Mauger, Nicole Rigaux, Gabriel Moreira Semedo, Martin Creff.

ALLO PROPRETÉ
01 45 59 20 81

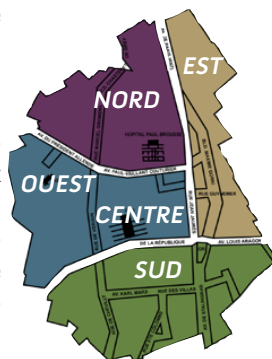
POSTE DE POLICE MUNICIPALE DE VILLEJUIF
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h
01 86 93 33 30
29, rue Georges-Le-Bigot 94800 Villejuif
police-municipale@villejuif.fr
Présence des policiers tous les jours
de 8h à 3h du matin

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- **Nord** : lundis 6 et 20 avril, 4 et 18 mai
- **Centre** : mardis 7 et 21 avril, 5 et 19 mai
- **Sud** : mercredis 8 et 22 avril, 6 et 20 mai
- **Est** : jeudis 9 et 23 avril, 7 et 21 mai
- **Batigère** : mardis 14 et 28 avril, 12 et 26 mai
- **OPH** : mercredis 15 et 29 avril, 13 et 27 mai

Déchèterie mobile Proxitri : 19-23 avenue

de l'Épi d'Or : Le 4^e samedi du mois de 9h à 17h (pas de collecte au mois d'août). Accès gratuit, réservé aux habitants munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, en véhicule léger de moins de 3,5 tonnes ou avec remorque de moins de 500 kg.



PHARMACIES DE GARDE

- **Dim 12 avril**
Pharmacie des Arcades
20, rue Georges Le-Bigot
- **Dim 19 avril**
Pharmacie N'Guyen
3, avenue de la République
- **Dim 26 avril**
Pharmacie des Acadias
1, rue Émile-Zola
- **Vend 1^{er} mai**
Pharmacie Rabarison
129 bis, avenue de la République
- **Dim 3 mai**
Pharmacie Zinoune
42, avenue Karl-Marx
- **Vend 8 mai**
Pharmacie CC Carrefour
67, avenue de Stalingrad
- **Dim 10 mai**
Pharmacie Audrain
66, rue Marcel-Grosmenil
- **Dim 17 mai**
Pharmacie Lasry
81, rue Henri-Barbusse
- **Dim 24 mai**
Pharmacie des écoles
22 bis, rue Jean-Jaurès
- **Dim 31 mai**
Pharmacie Duong
65, rue du Moulin de Saquet

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Coronavirus

Toute l'info coronavirus sur www.villejuif.fr

À
AFFICHER
DANS LES HALLS
D'IMMEUBLE

Ensemble et solidaires

COMMENT AIDER SES VOISINS ET SES PROCHES ?

- ➔ Déposer les courses, promener l'animal de compagnie pour les personnes les plus vulnérables et leur permettre de rester chez elles ;
- ➔ Télécharger et imprimer les formulaires d'attestation de sortie pour ceux qui ne peuvent pas se les procurer.

Je peux aider	J'ai besoin d'aide
Nom, N° d'appartement, étage, téléphone	Nom, N° d'appartement, étage, téléphone

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.